



La hausse moins élevée que prévue...

Rubrique : actualités - Date : mercredi 26 novembre 2003

Il faut croire que la pression des buralistes a porté ses fruits, car l'augmentation des prix du tabac en janvier devrait finalement être inférieure à 20 %.

En effet, Le Parisien d'aujourd'hui indique que le sénat a voté cette nuit un amendement gouvernemental au projet de loi de finances pour 2004 prévoyant une augmentation de 8 à 10 % au 5 janvier 2004 du prix des cigarettes. Cette hausse s'appliquera uniquement sur le droit de consommation et supprime la taxe sur les tabacs fabriqués, dite Bapsa.

A présent, le prix du tabac augmentera ou non pour le consommateur en fonction des marges que les cigarettiers comptent s'accorder.